

**Aide au maintien dans le logement des personnes en souffrance psychique :
une nouvelle coopération**
Une convention a été signée pour la mise en place d'une Équipe de Liaison Intersectorielle d'Accompagnement entre Habitat et Soins de Paris (ELIAHS 18)

Paris, le 10 novembre 2021

Les problématiques d'accès et de maintien dans le logement des personnes atteintes de troubles psychiques se révèlent de plus en plus centrales pour un nombre croissant d'acteurs des territoires. A Paris, cette préoccupation fait l'objet d'une mobilisation collaborative entre Ville et mairies d'arrondissements, hôpital, bailleurs sociaux et représentants des usagers depuis plusieurs années. Cette réflexion est à l'initiative de la création d'équipes de liaison, baptisées ELIAHS¹. Leur mission : évaluer, orienter vers des soins psychiatriques lorsque cela s'avère nécessaire et accompagner les locataires en difficulté identifiés par les bailleurs sociaux des arrondissements concernés. Ce 10 novembre, la constitution d'ELIAHS 18e est officialisée en présence de tous les acteurs concernés : GHU Paris, AORIF, bailleurs sociaux, Mairie de Paris, Mairie du 18e, UNAFAM², Agence Régionale de Santé et Préfecture.

Un dispositif attendu dans un arrondissement à fort taux de logements sociaux



Le 18^{ème} arrondissement compte 23 000 logements sociaux, soit 22% du parc résidentiel local. Les bailleurs concernés expriment une attente forte de soutien pour des locataires manifestement fragilisés par la souffrance psychique et isolés. C'est le résultat d'une étude récente conduite auprès d'une dizaine d'entre eux qui signalaient au moins 66 situations pouvant bénéficier d'un dispositif de type ELIAHS.

La mise en place d'ELIAHS 18^e a quatre objectifs :

- Fluidifier les procédures de signalements ;
- Prévenir les risques de crise ;
- Favoriser le maintien dans le logement ;
- Sensibiliser les personnels des bailleurs sociaux, acteurs de première ligne, afin d'éviter les risques de stigmatisation de ces locataires en fragilité, à travers des sessions dédiées

La convention signée ce jour implique 15 bailleurs sociaux³, gérant 21 000 logements dans l'arrondissement, soit la quasi-totalité du parc social du 18e. C'est la 4^{ème} équipe créée dans la capitale en 5 ans, une initiative débutée en 2017 par le 20^{ème} arrondissement et rejointe ensuite par le 13^{ème} puis le 19^{ème} arrondissement. Pour la première fois, l'association Unafam est partie prenante de la signature. L'ARS Ile-de-France est partenaire du dispositif via le fond régional pour l'insertion par le logement.

Un accompagnement partenarial et collaboratif axé sur la prévention et la proximité

La création d'un réseau partenarial va permettre d'orienter des locataires en difficultés psychosociales, qui ne sont pas nécessairement impliquées dans un suivi psychiatrique, à partir de saisines réalisées par les bailleurs sociaux auprès des équipes ELIAHS et dans le strict respect du consentement des personnes.

¹ Équipe de Liaison Intersectorielle d'Accompagnement entre Habitat et Soins ELIAHS

² Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

³ 1001 Vies Habitat, Adoma, Antin Résidences, Batigère en Ile-de-France, CDC Habitat, CDC Habitat social, Elogie-SIEMP, Habitat social français, ICF La Sablière, Immobilière 3F, Logirep, Paris Habitat, RATP Habitat, la RIVP et Seqens.



La pluridisciplinarité de l'équipe conduit à la réalisation d'une évaluation globale et à un diagnostic de la situation du locataire concerné, à travers des réunions avec les bailleurs sociaux mais également à un accompagnement, à l'accès au droit commun et aux soins.

Ces démarches favorisent le développement du pouvoir d'agir et l'autodétermination des locataires mais apportent aussi un appui technique aux équipes de salariés des bailleurs (gardiens d'immeuble, médiateurs, conseillers sociaux, responsables de site...) pour prévenir les troubles et permettre le maintien dans leur logement des personnes en difficulté psychique.

La sensibilisation des équipes des bailleurs sociaux aux problématiques des troubles de santé mentale est ainsi prévue afin de faciliter leur dépistage, ainsi que leurs éventuelles appréhensions au quotidien.

La nouvelle équipe ELIAHS 18e

L'équipe sera composée de professionnels psychiatre, infirmier, assistant social, et chargé de mission et de coordination.

Elle sera intégrée au pôle gérant le secteur 75G24 et placée sous la responsabilité du médecin chef de pôle Dr Yves Pignier et du cadre de pôle André Minfardi.

Elle sera localisée dans les locaux du CMP « la Chapelle » du Secteur 75G24 à l'adresse suivante : 28 rue de la Chapelle, 75018 Paris (adresse provisoire pendant les travaux : 18 rue Rémy de Gourmont, 75019 Paris). La mise en place de cette équipe, spécialisée en psychiatrie, répond pleinement à la philosophie de « l'aller vers ». En connaissant bien le territoire concerné, en étant rompue aux problématiques psychosociales, et acquise à la pratique du réseau, ELIAHS 18^e et ses partenaires réunissent les atouts nécessaires à un succès rapide et concret du dispositif. Fort de l'expérience dans les autres arrondissements, l'efficacité de ce type de dispositif est effectivement éprouvée : plus de 1000 personnes en ont bénéficié déjà. 90% des personnes orientées ont accepté l'aide apportée. 75% d'entre elles ont ainsi pu reconquérir leur accès aux droits et aux soins, majoritairement avec des prises en charge de proximité, grâce aux Centres médico-psychologiques de secteur. L'expulsion a pu être évitée dans 99% des cas.



Plus d'informations : Regarder la vidéo

[« une collaboration unique entre les bailleurs sociaux et la psychiatrie de secteur »](#)

Contact : Emilie Malbec

Chargée de mission des Equipes ELIAHS Paris 13^{ème}, 18^{ème} 19^{ème} et 20^{ème}

Tél. 06 83 58 49 60 / emilie.malbec@ghu-paris.fr